

## Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session Budget Primitif, jeudi 4 mars 2021

Délibération 01.004 : insertion sociale et professionnelle des jeunes.

### Intervention de Valérie CAMBON

*Conseillère départementale Ouzom, Gave et Rives de Neez*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

La crise sanitaire, économique et sociale a considérablement impacté la situation des jeunes, déjà fragile.

Ce constat s'exprime sur de nombreux aspects : augmentation des situations de chômage et de sous-emploi, difficultés d'accès aux formations et au logement. La précarité, l'isolement et la détresse économique, sociale et psychologique touchent désormais un pan plus large de notre jeunesse.

Aussi, dans ce contexte, les enjeux en termes d'accès des jeunes aux biens de première nécessité, aux droits et à l'information sont renforcés. Nos engagements en faveur de l'insertion sociale et professionnelle de notre jeunesse doivent être à la hauteur de ces besoins nouveaux.

Nous sommes déçus, Monsieur le Président, par ce qui est proposé et qui n'est pas à la hauteur des attentes de la jeunesse et plus globalement, de notre société. La collectivité devrait être au rendez-vous de ce qui se passe.

Vous me connaissez, je suis une élue qui aime le concret. Aussi, je me permets, en concertation avec les élus du groupe de gauche, de vous exposer ce que nous aurions aimé retrouver lors de cette session, à travers quelques exemples :

- La mise en place d'une coordination départementale des politiques d'insertions sociales et professionnelles des jeunes, afin de favoriser de façon concrète l'accès aux droits des jeunes et éviter l'empilement des initiatives, souvent pertinentes, des acteurs locaux.
- La mise en réseau des jeunes en recherche d'emploi avec le réseau associatif afin de favoriser les engagements collectifs.
- Un soutien aux coopératives entrepreneuriales des jeunes.
- Des mesures spécifiques pour soutenir les recrutements et l'accès aux services civiques :
  - En augmentant le nombre de jeunes qu'il accueille dans ses services, tous statuts confondus : service civique, stagiaire, apprenti.
  - En soutenant les communes et intercommunalités au recrutement de jeunes, en service civique, stages, apprentissages.

Ce ne sont pas des propositions révolutionnaires, d'autres départements s'y engagent. Même Valérie Péresse, qui n'est pas reconnue comme une femme de gauche, propose la mise en place d'un revenu pour les jeunes actifs en temps de crise !

Je crois, Monsieur le Président, que si les institutions ne proposent pas les réponses qui s'imposent en temps de crise, c'est une confiance qui se brise avec nos citoyens. C'est la cohésion sociale qui est remise en cause.

Pour toutes ces raisons, nous nous abstiendrons sur ce dossier.

Je vous remercie.

Valérie CAMBON